

AVIS AUX PORTEURS DE LA SICAV

OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS

(Action R (C): FR0000003196 / Action R (D): FR0000171233

Action I (C): FR0010655456 / Action N (C)*: FR0011505098 / Action N (D)*: FR0013309846

Action UNICREDIT*: FR0012872083 / Action SN (C)*: FR0013029113)

**Cette action n'est pas disponible à la commercialisation en Suisse.*

Nous informons les actionnaires de la SICAV « OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS » (la « SICAV ») des modifications suivantes apportées à la documentation juridique (prospectus) :

- Ajout de la mention suivante au sein des règles d'investissement du prospectus : « *L'OPCVM utilise la dérogation des articles R214-21 § IV -1 et VI et R214- 23 du Code Monétaire et Financier à savoir : Il peut investir jusqu'à 35 % de son actif en titres financiers éligibles ou en instruments du marché monétaire émis ou garantie par une même entité si ces titres ou instruments du marché monétaire sont émis ou garantis par un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, par ses collectivités publiques territoriales, par un pays tiers ou par des organismes publics internationaux dont un ou plusieurs Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen font partie ou s'il s'agit de titres émis par la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale). La limite de 35 % par entité est portée à 100 %, à condition que ces 100 % soient répartis sur six émissions au moins, dont aucune ne représente plus de 30 % de l'actif de l'OPCVM. »*
- Concernant l'Action SN (C)*, les frais facturés TTC, taux maximum, sont abaissés à 0,30% (au lieu de 0,36%) et le montant minimum de souscription initiale est abaissé à 25 000 000 euros (au lieu de 60 000 000 euros).

**Cette action n'est pas disponible à la commercialisation en Suisse.*

Les autres caractéristiques de la SICAV restent inchangées.

L'entrée en vigueur des modifications est le **21 novembre 2022**.

La documentation juridique de la SICAV décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL et sur le site www.im.natixis.com

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
E-mail : clientservicingAM@natixis.com



Représentant et service de paiement pour la Suisse :

RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich
Bleicherweg 7, 8027 Zurich

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse de cette dernière, à l'adresse indiquée ci-dessus.